



---

**COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL**  
**Séance de l'Organe délibérant du 23 mai 2013**

---

**1. ADMINISTRATION (Raymond Bron)**

**Inaugurations**

Les inaugurations de l'Espace de la Cavenettaz et de la Maison de Commune ont eu lieu le vendredi 26 avril dernier en présence de quelque 90 invités, dont 22 membres de votre Conseil.

Menacée par la pluie et entravée par le parcage sauvage de plusieurs véhicules sur la place, la première manifestation marquant la mise à disposition officielle du nouvel espace public à l'entrée sud du village, a dû se dérouler dans la salle de la Maison villageoise. Elle a notamment permis de rappeler le long parcours de ce projet émanant d'une motion déposée au Conseil communal par le regretté Gilbert Boand, alors président de l'Union des sociétés locales.

Puis, c'est au son d'une cornemuse que les invités se sont déplacés jusqu'à la Maison de Commune, derrière laquelle une tente avait été installée. Après les trois allocutions, dont celle du nouveau préfet Pascal Dessauges, les invités sont revenus devant l'entrée principale en passant à proximité de l'érable planté pour l'occasion et sous lequel quelques documents avaient été préalablement enfouis.

Le traditionnel ruban a été coupé par le Président du Conseil communal, marquant ainsi la remise officielle de la Maison de Commune à la population. Dès lors commençait la visite des locaux, agréablement décorés de nombreuses photos par notre collègue Jean-Pierre Sterchi. Un apéritif pris sous la tente a clos la manifestation.

Le lendemain, de 09h00 jusqu'aux environs de 13h00, les portes de la Maison de Commune furent ouvertes au public, en présence de la Municipalité in corpore et de l'ensemble du personnel administratif et de conciergerie. On estime entre deux cents et trois cents le nombre de personnes qui ont profité de cette possibilité ; la plupart se sont retrouvés sous la tente pour partager le verre de l'amitié.

D'une manière générale, les visiteurs ont manifesté leur satisfaction de voir l'ancien collègue retrouver une nouvelle vie ; ils ont souvent fait part de leur admiration quant à l'utilisation de l'espace, à l'idée de la cour intérieure vitrée, à la mise en valeur de l'horloge et de la charpente. La sonnerie manuelle des cloches a fait plaisir à nombre d'enfants... et d'adultes !

Enfin, la Municipalité se plaît à relever l'excellent état d'esprit et l'engagement très fort de l'ensemble du personnel – voirie, conciergerie et administration – pour la réussite de ces deux jours. Pour nos collaboratrices et collaborateurs, ces deux manifestations représentaient un défi qu'ils et elles ont su transformer en un projet commun et fédérateur.

## **Urbanisme**

Rappelons que dans deux jours, samedi 25 mai, se déroulera la manifestation annuelle du Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL), à laquelle vous avez toutes et tous été personnellement invités.

Cette manifestation permet à l'ensemble de la population de s'informer de l'évolution d'une quinzaine de projets d'urbanisation qui sont actuellement étudiés pour l'agglomération, telles que Métamorphose, la nouvelle gare de Lausanne, la nouvelle jonction autoroutière ou les développements urbains du Nord lausannois.

Cette année, la manifestation prend une importance particulière avec la présence de Madame la Conseillère fédérale Doris Leuthard, dont les déclarations sont attendues avec intérêt dans une région qui se distingue au plan national par son dynamisme et qui espère pouvoir compter sur la manne fédérale pour réaliser ses projets.

## **2. BÂTIMENTS COMMUNAUX (Philippe Flückiger)**

### **Règlement communal relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance dissuasive**

Le projet a été adopté en séance de Municipalité le 6 février dernier et accepté par le préavis n° 19/2013 au Conseil Communal du 21 mars dernier. Il a débouché sur la validation du règlement communal par approbation de Madame Béatrice Métraux, cheffe du Département de l'intérieur du canton de Vaud, le 1<sup>er</sup> mai 2013.

Nous pouvons dès lors utiliser des caméras de vidéosurveillance dans notre commune en respectant ledit règlement, après validation du Préposé cantonal et sur la base d'une information détaillée préalable au Conseil communal ou d'un préavis si le montant à investir l'exige.

## **3. ECOLES (Jean-Pierre Sterchi)**

### **ASICE - APEMS**

L'organisation de l'année scolaire 2013-2014 est préoccupante pour la responsable de la structure et pour le Comité directeur de l'Association Scolaire Intercommunale de Cugy et environs (ASICE). En effet, contrairement à ce que les dernières années avaient montré, les parents des élèves les plus jeunes, c'est-à-dire ceux qui vont entrer dans le système scolaire en août 2013, ont inscrit leur(s) enfant(s) en masse à Cugy.

Par plage horaire, le pavillon de la Chavanne pourra accueillir 36 élèves et le jardin d'enfants Arc-en-Ciel a accepté de proposer dix places à des enfants de 1P (1<sup>ère</sup> enfantine).

Au total, ce sont 46 places qui sont assurées à ce jour pour la rentrée d'août. Ce nombre est très insuffisant car les demandes varient, en date du 16 mai, de 51 à 64 à midi et de 29 à 55 l'après-midi. Il faut aussi préciser qu'actuellement nous recevons encore en moyenne une inscription par jour.

Nous sommes à la recherche d'une solution pour amener le nombre de places d'accueil à 70 et espérons pouvoir vous donner des informations à la prochaine séance du Conseil communal.

### **Service d'aide à la famille**

Une Page d'Information Officielle (PIO), adressée récemment à notre population, avait pour but de rechercher des bénévoles à Cugy afin d'étoffer l'effectif du Service d'Aide à la Famille (SAF).

C'est avec plaisir que nous pouvons vous informer que six personnes ont montré de l'intérêt et que, dès lors, nous pouvons entrevoir l'avenir de ce service positivement.

A relever aussi que le SAF, comme l'année dernière, sera impliqué dans l'opération Plan canicule, pour autant que ce plan soit déclenché officiellement.

### **Manifestations – Fête au village**

La fête au village du 1<sup>er</sup> juin approche et la Municipalité ne peut que vous recommander d'y participer. Il s'agit d'une occasion rare, tous les deux à trois ans, de faire la fête en famille à Cugy.

Il y aura des animations destinées à chacun : les enfants (course pédestre, jeux divers, rallye), les familles et les adultes (rallye, vide-grenier, repas...) et, pour tous, l'occasion de découvrir ou redécouvrir nos sociétés locales et aussi de les aider financièrement en se restaurant sur place. Espérons que le ciel soit clément, pour nos organisateurs et la population.

## **5. ROUTES – Christian Durussel**

### **Contrôle de vitesse du TCS du 12 au 18.02.2013**

Le radar TCS a été installé sur notre commune aux endroits suivants:

1. chemin de la Chavanne - 30 km/h,
2. route de Montheron - 50 km/h,
3. route de Morrens - 50 km/h.

### **Résultats**

Durant cette période, 10'179 véhicules ont été mesurés dans les trois zones concernées.

La valeur statistique V85 ne dépassait pas la vitesse maximum tolérée (limitation légale plus une tolérance de 5km/h).

La valeur statistique V50 était également conforme à la limitation légale.

Il y a eu six dépassements de vitesse importants (30 km/h et plus), dont un sur la route de Morrens, mesuré à 98 km/h.

### **Conclusions**

Le TCS considère ces résultats comme tolérables, bien que certainement influencés par la présence de l'inforadar. Cela signifie que du point de vue statistique, il n'y a pas, en matière de sécurité, d'indice alarmant.

### **Pour information**

V85 = vitesse moyenne qui n'est pas dépassée par 85% des véhicules mesurés. Cela représente le comportement de la grande majorité.

V50 = vitesse moyenne qui n'est pas dépassée par 50% des véhicules mesurés.

## **6. VOIRIE – Christian Durussel**

### **Véhicule de commune**

Le nouveau véhicule de commune a été livré le mercredi 8 mai dernier à la voirie de Praz-Faucon. Le fournisseur a donné les explications utiles sur le fonctionnement du véhicule et de ses accessoires aux futurs utilisateurs.

Il est prévu de marquer le véhicule avec la pose des armoiries de la Commune sur les portes de la cabine.

## **6. TRAVAUX – Christian Durussel**

### **Mise en séparatif du Chemin de La Cavenettaz – Préavis n°61-2011**

Plusieurs entreprises de la région ont soumissionné à l'appel d'offre publique concernant les travaux de génie civil pour la mise en séparatif et l'aménagement des chemins de la Cavenettaz et de Palud.

Le marché a été remporté par l'entreprise Madlinger & Chenevard de Moudon.

Les travaux débuteront le 3 juin 2013 par le dégrappage complet du revêtement bitumineux de la chaussée. La durée des travaux est estimée à dix mois. Le planning détaillé des travaux est en cours d'élaboration.

Durant la période des travaux, le chemin de la Cavenettaz et le bas du chemin de Palud seront fermés à la circulation. Une déviation sera mise en place par la rue du Village. L'accès sera assuré aux riverains.

LA MUNICIPALITE